



Edito

Nous inaugurons ce numéro de rentrée avec le discours sur l'état de l'Union prononcé par la présidente de la Commission européenne. Michel Lefrançois nous en présente les grandes lignes vues par différents médias, ainsi que le décryptage réalisé par le Mouvement Européen France.

Septembre a vu une mobilisation contre la fast fashion avec les premières mesures prises au niveau de l'Union européenne. Vous découvrirez également les surprenantes recommandations faites par la BCE aux citoyens européens et une nouvelle rubrique « Mais que fait donc l'Europe ? » avec la présentation d'Europol par Pierre Mandon. Les actualités sélectionnées ce mois pour vous portent sur l'état de mise en œuvre du rapport Draghi, la politique monétaire de la BCE et le choix historique du Danemark pour sa défense aérienne.

Dans la Loire, cette rentrée a été riche en événements dont nous nous faisons l'écho : inauguration d'une Maison de l'Europe et des associations à St Paul en Jarez, exposition sur la Charte européenne des droits fondamentaux conçue par le MEF Loire et présentée en avant-première dans la salle d'honneur de la préfecture à l'occasion des journées européennes du patrimoine. L'assemblée générale de la Maison de l'Europe de la Loire s'est tenue pour une fois, non pas à Veauche, mais sur un bateau à l'invitation du comité de jumelage de Briennon dans le cadre des nouvelles rencontres des comités de jumelage du département.

Ne manquez pas les idées lecture avec la présentation de deux livres sur l'Europe primés en 2023 et 2024.

Comme vous y invite notre encadré jaune de la première page, pensez à adhérer au Mouvement européen ! La cotisation prise en septembre 2025 est valable pour l'année 2026. Votre soutien nous est précieux.

Marthe-Claire
PORTRAN



Le 10 septembre était aussi européen !

En ce mois de septembre quelque peu agité en France, il y avait toutes les chances pour qu'il soit fait peu de cas, le jour J, d'un événement annuel important pour la Commission européenne, celui du **discours sur l'état de l'Union européenne**. Surtout qu'il avait lieu le 10 septembre, jour de notre "bloquons tout" et de la passation de pouvoir entre Premiers ministres ! Alors l'Europe au mieux, c'est "le cadet de nos soucis", au pire, c'est elle la responsable de tous nos maux !

Passée la frustration de voir si souvent, et toujours pour de « bonnes raisons », s'enfouir toute chance de réveil de la conscience européenne, il faut quand même relever que nombre de médias dignes de cette activité s'efforcent de rapporter voire d'analyser l'essentiel sur le sujet européen, et c'est le cas pour ce qui concerne ce discours sur l'état de l'Union 2025.

Avec [Toute l'Europe](#), rappelons d'abord quelques bases : qu'est-ce que le discours sur l'état de l'Union européenne ?

| | |
|---|-----|
| L'édito | 1 |
| 10 septembre : discours sur l'état de l'Union | 1-3 |
| Les méfaits de la fast fashion.... | 4 |
| Mais que fait donc l'Europe ? : Europol.... | 5 |
| Inauguration, exposition, et BCE.... | 6 |
| Point actualités | 7 |
| L'Europe près de chez vous | 8 |
| Idées lecture | 8 |

C'est le moment d'adhérer

Le Mouvement Européen – France et ses sections départementales se mobilisent depuis 1949 pour informer et faire vivre le débat public sur l'Europe.

Vous pouvez nous aider à poursuivre et développer notre action en adhérant ou simplement par un don en utilisant les liens suivants :

[adhérer](#)

[faire-un-don](#)

Le Mouvement Européen – France est une

association reconnue d'intérêt général :

vos cotisations de 45€ (15€ pour les jeunes) et vos dons permettent une déduction fiscale de 66 %.

Le 10 septembre était aussi européen ! (suite)



Ursula von der Leyen devant les députés européens le 10 septembre 2025 (source: site Atlantic Council)

« Prononcé chaque année en septembre devant les députés européens réunis à Strasbourg, le discours sur l'état de l'Union européenne (State of the European Union - SOTEU) est un moment clé de la vie politique européenne. Institué par le traité de Lisbonne, il permet au ou à la présidente de la Commission européenne de présenter un bilan de l'année écoulée et d'exposer les grandes priorités pour l'année à venir. Un exercice de transparence démocratique et de communication politique, qui vise à renforcer le dialogue entre la Commission et le Parlement européen, tout en clarifiant les orientations de l'Union pour les citoyens.

[Le discours est suivi d'un débat avec les eurodéputés](#), souvent animé, qui permet aux différents groupes politiques d'interpeller la Commission sur les enjeux majeurs du moment.»

Tour d'horizon de diverses analyses post-SOTEU

C'est une **chronique de Cécile Maisonneuve dans l'Express** du 25 septembre (page 64 - rubrique « Nouveaux mondes ») qui dépeint sévèrement un moment difficile pour l'Union européenne, qu'Ursula von der Leyen a reflété par son discours. L'article confirme que « certes, le discours sur l'état de l'Union ... ne manquait pas de souffle, remettant la compétitivité au cœur des priorités; mais faut-il que l'heure soit confuse pour que la présidente de la Commission ait à ce point évoqué les sujets de défense et de sécurité, domaines qui ne sont pas de sa compétence. ». Plus loin, il est écrit : « au lieu du leadership fort qui alignerait commerce, industrie, défense, énergie et climat en une offensive cohérente, l'UE aligne ses divisions, non pas militaires, mais politiques ». Et de constater : « la guerre en Ukraine, la rivalité sino-américaine et l'émergence de l'IA imposent des temporalités incompatibles avec les cycles institutionnels européens

traditionnels » et plus loin de suggérer : « plutôt que de se déchirer sur un objectif de 90% de réduction des émissions à 2040, les Européens devraient mettre en oeuvre 90% des recommandations de Draghi d'ici à fin 2025 ».

Côté presse quotidienne, un article dans La Croix du 11 septembre est intitulé : « Ursula von der Leyen livre un discours martial ». De même, dans le Figaro du même jour : « l'Europe défendra chaque centimètre carré de son territoire : Ursula [vdL] appelle l'Union à se mobiliser ».

Quant aux Think Tanks,

- du côté américain, le très sérieux **Atlantic Council** mentionne, dans une [analyse présentée par des experts du pôle « Energie globale »](#) : « Le discours sur l'état de l'Union d'Ursula von der Leyen visait à apaiser divers publics politiques, un objectif qui la forçait à naviguer sur un fil très fin. Ce discours de guerre, percutant au début, mettait l'accent sur le soutien continu à l'Ukraine et cédait à la pression de la gauche sur Gaza. Mais il est devenu confus vers la fin, se transformant en une simple liste de contrôle et perdant de vue les priorités. »
- du côté européen, [Confrontations Europe](#) confirme entre autres points le caractère martial du discours, mais rapporte aussi clairement une atmosphère dégradée, qui n'est peut-être pas sans rappeler celle du Parlement français : « on remarquera ... que ce discours a été significativement marqué par les interruptions et interpellations de la part des députés, surtout d'extrême-droite, fait assez rare à cette échelle pour le Parlement européen. Ces attaques coordonnées ont particulièrement ciblé des annonces hautement symboliques pour les intérêts et combats de l'extrême-

Le 10 septembre était aussi européen ! (suite et fin)

droite comme l'initiative sur les voitures électriques abordables, le souhait d'une suspension partielle de l'accord d'association avec Israël ou la conditionnalité des fonds européens à l'Etat de droit. Associées aux interventions des présidents de groupes parlementaires, ces remarques témoignent d'un creusement inquiétant des fractures entre les grands blocs du Parlement, pourtant loué pour sa capacité historique à dégager du compromis. »

Il est très intéressant également de se plonger dans l'intégralité du discours et l'[analyse ligne à ligne proposée par la revue Le Grand Continent](#).

La position du Mouvement Européen – France



Source : Mouvement Européen France

En conclusion et en ligne avec les éléments mentionnés plus haut, nous relayons ici la communication faite par le Mouvement Européen - France, que l'on peut retrouver [sur le site du MEF](#) :

« Dans un contexte aux enjeux multiples, Ursula von der Leyen a ainsi tenté de susciter un nouvel élan européen et appelé au compromis sur de nombreux sujets essentiels pour l'avenir de l'Europe. Le Mouvement Européen décrypte le discours et les débats qui ont suivi. Notre réaction en quelques points :

Ce que le Mouvement Européen – France approuve dans le discours d'Ursula von der Leyen :

- L'engagement de la Commission en faveur d'une Europe plus unie, plus forte et plus indépendante ;
- La volonté de constitution rapide d'une Europe de la défense crédible et la montée en puissance des investissements dans le domaine des drones, bien qu'il est possible de faire encore davantage pour construire une défense véritablement unifiée à l'échelle européenne ;
- Le soutien accru à l'Ukraine, malgré la timidité des annonces sur l'utilisation du gel des avoirs russes pour contribuer à la reconstruction ;
- Les premières mesures annoncées contre Israël et ses dirigeants les plus extrémistes, car l'inaction de l'Union européenne face à la guerre à Gaza est inacceptable ;

- Le conditionnement de tous les financements de l'Union européenne au respect de l'État de droit par les États membres, qui est un pilier fondamental de la construction européenne ;
- Le soutien à la compétitivité de l'Europe qui est une priorité politique, budgétaire et industrielle de l'Union européenne, même si les recommandations du rapport Draghi restent à concrétiser pour leur grande majorité ;
- L'approche combative de l'Union européenne en matière de politique commerciale pour importer ce qui est nécessaire à ses chaînes de production et à sa consommation, dans le respect des normes de santé et de sécurité, et pour offrir de nouvelles perspectives aux exportateurs européens : rester dans la course mais pas à n'importe quel prix ;
- L'inscription parmi les priorités de l'Union de la vie quotidienne des citoyens européens (coût de la vie, logement, transports, énergie) ;
- L'intransigeance de l'Union sur la régulation du numérique et de l'intelligence artificielle : elle continuera à légiférer, à faire appliquer et à sanctionner les contrevenants.

Ce que le Mouvement Européen – France désapprouve dans le discours :

- L'absence de perspectives claires sur une réforme institutionnelle de l'Union européenne. Dénoncer le carcan de l'unanimité au Conseil, l'absence de droit d'initiative du Parlement européen sans donner aucune perspective n'est pas en ligne avec les revendications des citoyens notamment lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe ;
- L'absence d'accélération du processus d'élargissement à de nouveaux États membres. Maintenir la même cadence signifie que l'Union européenne perd le momentum géopolitique pour agréger de nouvelles forces vives qui défendent les mêmes valeurs de démocratie, de liberté et de paix ;
- La trop lente mise en œuvre du rapport Letta et du rapport Draghi. Annoncer une feuille de route pour 2028, un plan d'action pour 2030, c'est une fois de plus tergiverser et perdre du temps dans la compétition mondiale ;
- Que le Pacte vert et les objectifs climatiques soient devenus des priorités secondaires. C'est pourtant à l'échelle de l'Union européenne que ces questions doivent être traitées pour continuer à être portées efficacement au niveau international ;
- La partielle mise en œuvre du Pacte Asile Migration, qui s'enlise en raison de très nombreuses difficultés politiques. »



Michel LEFRANCOIS

Les méfaits de la fast fashion : l'Union européenne appelée à agir

Une vingtaine de représentants des filières européennes du textile-habillement se sont retrouvés le 16 septembre à Paris pour signer une déclaration commune appelant les autorités nationales et européennes à lutter contre la fast fashion et à agir face à la concurrence de Shein et Temu.

Les fédérations évaluent à 4,5 milliards le nombre de colis importés l'an passé en Europe par les plateformes chinoises à très bas prix. Une masse qui représenterait désormais 5% des ventes de vêtements en Europe, et 20% des ventes en ligne d'habillement.

Le journal le Monde indique qu'en 2024, chaque jour, 12 millions de petits paquets sont entrés dans l'UE, deux fois plus qu'en 2023 et trois fois plus qu'en 2022 et selon le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, 96 % de ces colis proviennent de Chine, grâce aux ventes de Shein, d'Alibaba, de Temu...

Qu'est-ce que la fast fashion ?

La fast fashion repose sur le renouvellement très rapide des collections de vêtements. Cette mode repose sur un modèle économique aux conséquences néfastes pour notre santé, et l'environnement. Les produits attirent par leur prix, s'usent rapidement et nécessitent d'être souvent remplacés.



La fast fashion pose de multiples problèmes :

- Impact carbone dû à la fabrication et à la quantité de petits colis livrés qui évite par ailleurs toute taxation,
- Surconsommation d'eau, déforestation,
- Fabrication de vêtements avec des cadences extrêmes incluant le travail des enfants,
- Dangerosité de certains produits utilisés qui entraîne par ailleurs des problèmes de recyclage,
- Engorgement des filières de recyclage,
- Non-respect de la propriété privée,
- Impact économique en Europe sur un « secteur employant 1,3 million de personnes et représentant 200 000 entreprises pour un chiffre d'affaires de 170 milliards d'euros », selon Mario Jorge Machado, président d'Euratex, la fédération européenne du textile,

- Mais aussi, informations mensongères des plateformes de vente, pression poussant à l'achat, non-respect du droit des consommateurs...

Une réglementation en vue d'encadrer cette industrie du vêtement jetable est en cours d'approbation par le Parlement français mais c'est à l'échelon européen que des mesures doivent intervenir pour éviter les multiples contournements possibles des dispositions prises par les Etats

La déclaration des fédérations de la filière textile appelle les institutions européennes à supprimer l'exception de taxe sur les petits colis non européens de moins de 150 euros et de leur appliquer une taxe pour financer les contrôles, ainsi qu'une collecte de la TVA. Les signataires souhaitent en outre l'accélération des enquêtes et pénalités liées aux Digital Services Act et au Digital Markets Act. (Règlement sur les services et marchés numériques)

Les actions engagées pour l'instant par l'Union européenne

Depuis avril, Shein fait partie des très grandes plateformes soumises à des obligations strictes : modération des contenus et produits illégaux, transparence algorithmique et audits indépendants dans le cadre du règlement européen Digital services act. L'UE a par ailleurs lancé plusieurs enquêtes contre les plateformes de fast fashion, notamment pour non-respect des normes européennes et pratiques trompeuses.

Le 9 septembre le Parlement européen a adopté de nouvelles mesures visant à prévenir et à réduire le gaspillage alimentaire et textile dans l'ensemble de l'UE. Le texte prévoit notamment que les producteurs qui fournissent des textiles dans l'UE devront assumer les coûts de leur collecte, de leur tri et de leur recyclage, au moyen de nouveaux régimes de responsabilité à mettre en place par chaque État membre. Ces dispositions s'appliqueront à tous les producteurs, y compris ceux qui ont recours au commerce électronique, qu'ils soient établis dans un pays de l'UE ou en dehors de l'Union. Les nouvelles règles concerneront notamment les vêtements et les accessoires, les chapeaux, les chaussures, les couvertures, le linge de lit et de cuisine et les rideaux. Les États membres devront également se pencher sur les pratiques en matière de mode éphémère et de mode jetable (fast-fashion).

A compter de la date de sa publication au Journal officiel de l'UE, les pays de l'UE disposeront de 20 mois pour transposer les règles dans leur législation nationale.

Marthe-Claire PORTRAN



Mais que fait donc l'Europe ? Europol, le « FBI européen » qui traque le crime organisé



L'agence basée à La Haye coordonne la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité et les mafias. Sans posséder de policiers en uniforme, elle s'impose comme un rouage essentiel de la sécurité des Européens.

Quand on évoque l'Europe, on pense à l'euro, aux règles agricoles ou aux négociations sur le climat. Mais il existe une autre facette, moins visible, de la construction européenne : celle de la sécurité. À La Haye, aux Pays-Bas, une agence discrète mais puissante coordonne la lutte contre les grands réseaux criminels. Son nom : [Europol](#).

Une agence, pas une police supranationale

Créée en 1999, Europol n'a pas le pouvoir d'arrêter directement les suspects. Ses agents n'arborent ni képi, ni menottes. Leur rôle : fournir analyses, renseignements et soutien opérationnel aux forces de police nationales. Europol n'a pas vocation à se substituer à ces dernières, mais à les rendre plus fortes ensemble.

Le nerf de la coopération

Les enquêtes criminelles ne s'arrêtent pas aux frontières. Trafic de stupéfiants, cyberattaques, blanchiment d'argent ou traite d'êtres humains exploitent les failles des systèmes nationaux. Europol centralise les informations venues des 27 États membres et des pays partenaires (Suisse, Norvège, États-Unis, etc.). Grâce à sa base de données et à sa [plateforme sécurisée SIENA](#), les enquêteurs peuvent partager en temps réel des données sensibles.

Des succès retentissants

En 2020, l'[opération EncroChat](#) a marqué les esprits : grâce à une coopération menée avec Europol, les polices européennes ont pu infiltrer un système de téléphones cryptés utilisé par des milliers de criminels. Résultat : des centaines d'arrestations et des tonnes de drogues saisies.

Plus récemment, Europol a coordonné le [démantèlement d'un vaste réseau de passeurs](#) qui convoyait des migrants en camions à travers le continent.

Un rôle stratégique dans la cybersécurité

Avec son European Cybercrime Centre (EC3), Europol est aussi en première ligne contre les ransomwares (logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles) et les attaques contre les hôpitaux ou les infrastructures énergétiques. Une menace qui prend de l'ampleur à l'heure de la guerre hybride et de la désinformation en ligne.



Un maillon indispensable

Pour les défenseurs de l'intégration européenne, Europol illustre une évidence : aucune police nationale ne peut, seule, affronter des réseaux criminels globaux. Pourtant, certains États membres restent très attachés à leur souveraineté et freinent parfois l'échange de données sensibles. Malgré ces réticences, l'agence s'impose peu à peu comme un acteur central de la sécurité européenne, garantissant que l'Europe ne soit pas seulement un marché, mais aussi un espace protégé.



Pierre MANDON

Inauguration de la Maison de l'Europe et des associations de Saint-Paul-en-Jarez

Samedi 30 août, Saint-Paul-en-Jarez a célébré l'inauguration de sa Maison de l'Europe et des associations, en présence de nombreux acteurs et élus locaux.

À cette occasion, la plaque du label "Ville européenne" a été dévoilée, faisant de Saint-Paul la deuxième commune de la Loire à bénéficier de ce label, après Veauche. Une belle reconnaissance de son engagement en faveur de l'ouverture et du dialogue européennes.

Cette nouvelle Maison se veut un véritable tiers-lieu, ouvert à la fois aux habitants et aux associations. Elle favorisera les rencontres, l'engagement citoyen et la vie associative, tout en promouvant les valeurs européennes.

Le Mouvement Européen - Loire salue ce projet, qui incarne un bel exemple de proximité et de présence européennes au cœur de notre département.



Retour sur les Journées européennes du patrimoine : exposition sur les 25 ans de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

Les 20 et 21 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la préfecture de la Loire a accueilli une exposition conçue par le Mouvement Européen — Loire pour célébrer les 25 ans de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Composée de 17 panneaux, elle présente l'UE et les six grands chapitres de la Charte : dignité, libertés, égalité, solidarité, citoyenneté et justice.

Pédagogique, l'exposition a pour objectif d'être diffusée dans les établissements scolaires et autres institutions, avant d'être présentée, fin 2025, à l'occasion d'un événement spécialement consacré au 25ème anniversaire de la Charte.



« Keep calm and carry cash » : un conseil de la Banque centrale européenne

Dans un article en date du 24 septembre intitulé « Gardez votre calme et votre cash », la BCE encourage les Européens à toujours garder chez eux une petite somme d'argent liquide.

Cet article constate notamment que « malgré la numérisation des paiements, la demande de billets en euros reste forte et s'est fortement intensifiée pendant les crises ». Il examine « le rôle de l'argent liquide en tant que valeur refuge et instrument de secours lors de quatre crises différentes dans la zone euro (la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la panne d'électricité qui a touché la péninsule ibérique en avril 2025 et la crise de la dette souveraine grecque), chacune différant par le type de choc (sanitaire, géopolitique, infrastructurel, dette souveraine) et sa portée géographique (zone euro, régionale et nationale) ». Les conclusions du rapport

soulignent « l'importance des politiques garantissant un accès continu à l'argent liquide et reconnaissant sa contribution fondamentale à la stabilité économique et à la préparation aux crises ». Il conforte « la prise de conscience croissante du rôle essentiel que joue l'argent liquide dans la préparation nationale aux situations de crise. Les banques centrales, les ministères des Finances et les agences de protection civile de plusieurs pays recommandent désormais aux ménages de conserver une réserve d'argent liquide suffisante pour couvrir plusieurs jours d'achats essentiels. Par exemple, les autorités néerlandaises, autrichiennes et finlandaises suggèrent de conserver des montants allant d'environ 70 à 100 euros par membre du ménage, soit suffisamment pour couvrir les besoins essentiels pendant environ 72 heures ».

Pour l'article complet (en anglais uniquement), [cliquer ICI](#).

Point du MEF sur l'actualité européenne

Source : « L'Hebdo des membres » du Mouvement Européen

1- Le rapport Draghi un an après

D'après le think tank European Policy Innovation Center, **seulement 11% des propositions émises dans le rapport de l'ancien président de la BCE ont été mises en œuvre.**

La Commission a certes proposé une boussole pour la Compétitivité, un plan pour l'industrie propre et une nouvelle approche budgétaire pour le financement de l'innovation et la compétitivité mais les progrès sont lents. La réforme de la politique de la concurrence et des aides d'État est censée s'appliquer seulement dans deux ans. Les États membres et le Parlement européen peinent à s'entendre sur l'union des marchés des capitaux, rebaptisée union de l'épargne et de l'investissement, depuis plus de 10 ans.

En matière d'énergie, de télécoms, de santé et de pharmacie, le rapport Draghi est resté au point mort. En ce qui concerne la cyber sécurité et l'Europe de la Défense, la pression des événements géopolitiques accélèrent les initiatives. Sur l'automobile, la Commission va relancer des initiatives, en démarrant le 12 septembre un dialogue stratégique avec les constructeurs européens. Annoncé dans le discours sur l'État de l'Union, la production d'une automobile verte européenne est désormais un objectif clair au niveau européen. Il sera concrétisé par la mise en place d'un réseau de recharges électriques plus robuste, un cadre réglementaire allégé pour la conduite autonome, et l'introduction de la neutralité technologique dans le cadre législatif prévu sur les émissions de carbone pour respecter la date de **2035** (date de fin de la vente de véhicules avec des moteurs thermiques). La Commission envisagerait notamment de modifier le décompte des émissions de carbone pour le rendre plus favorable aux véhicules hybrides rechargeables. La simplification des règles en matière de reporting environnemental a aussi bien avancé depuis un an, au prix d'un recul des objectifs initiaux du Pacte vert.

2- Politique monétaire

La BCE opte pour le statu quo lors de sa réunion du 11 septembre dans un contexte économique et politique

incertain en Europe. Comme [lors de sa réunion de juillet](#), elle a laissé le taux de dépôt à 2,00 %, celui de la facilité de refinancement à 2,15 % et celui de la facilité de prêt marginal à 2,40 %. L'activité économique ne devrait progresser que de +,01 % en 2026 et l'inflation sera inférieure à l'objectif de l'institution monétaire (2%). La [politique commerciale protectionniste de Donald Trump](#) va coûter 0,7 point de PIB à la zone euro d'ici 2027. Les réponses insuffisantes apportées jusque-là en matière de compétitivité, un an après le rapport Draghi, sont [dénoncées par les industriels](#) qui estiment que la mise en œuvre du rapport Draghi doit justement être accélérée dans le contexte actuel. Enfin, l'appréciation de l'euro depuis le début de l'année pèse également sur l'activité et pourrait se renforcer. En plus de la situation politique instable en France qui a conduit à la dégradation de sa notation financière par l'une des trois agences de notation le 12 septembre, certains événements récents alimentent des interrogations sur les marchés financiers, notamment les perspectives de croissance en Europe, les conséquences de l'accord sur des droits de douane entre l'Union européenne et les États-Unis et les attaques contre l'indépendance des banques centrales à l'ère de Donald Trump.

3- Europe de la défense

Le Danemark provoque une avancée historique dans le domaine de la défense aérienne européenne. A l'issue d'un long processus de compétition, le Danemark choisit uniquement des systèmes européens de défense aérienne, dont, pour la longue portée, le système franco-italien SAMP/T de MBDA et Thales. [Le SAMP/T, surnommé par l'armée française système Mamba](#), remporte ainsi sa première victoire à l'exportation en Europe face aux batteries américaines Patriot. L'investissement est de près de 8 milliards d'euros. Venant d'un État membre qui n'avait pas voulu s'associer à l'Europe de la défense en négociant une clause d'exemption lors du traité de Maastricht, qu'ils ont levée il y a quelques mois. On espère que cette décision aura un effet d'entraînement pour consolider la base industrielle européenne en matière d'armement.

Erasmus Days 2025 13-18 octobre

Les [Erasmus Days](#) sont une célébration internationale du programme Erasmus+ qui dure six jours. Pendant cette période, les citoyens du monde entier sont invités à se réunir et à organiser ou participer à des événements qui mettent à l'honneur les projets et les opportunités proposés par Erasmus+.

Pour les étudiants, les enseignants, les formateurs, les professionnels et, plus généralement, tous les citoyens, les Erasmus Days représentent un moment unique pour promouvoir les nombreux avantages offerts par le programme.

En 2025, la 9e édition des Erasmus Days aura lieu du 13 au 18 octobre.



L'Europe près de chez vous

Embarquement avec La Maison de l'Europe de la Loire !

Le cap est mis sur l'ouverture et la diversité pour mener ensemble des actions territoriales.



Après trois années d'actions structurantes et inclusives, changement d'identité visuelle, Conseil d'Administration élargi et nouvelle formule d'adhésion marquent la rentrée de la MDE42, devenue La Maison de l'Europe de la

Loire. A noter : l'évolution de la **représentation du Mouvement Européen Loire au sein de la gouvernance collégiale de la Maison de l'Europe**, avec le relais transmis à Romain DUINAT, Vice-Président du MEFloire par Marthe Claire PORTRAN, qui poursuit son engagement au sein de la structure, sous une forme plus en adéquation avec ses autres engagements.

Ce 26 septembre, Briennon a accueilli la 5ème rencontre des acteurs de jumelages de la Loire, à l'initiative de Jean FAYOLLE, Maire, avec un accueil par l'équipe du Comité de jumelage local, présidé par Dominique BROSSE. Une croisière sur le canal Roanne-Digoin était proposée en amont, permettant de convoquer l'**AG de la MDE42** à partir du Port de plaisance pour une expérience collective.

Les 37 participants/passagers (soit 16 jumelages) ont notamment pu (re)découvrir les actions conjointes MDE42-MEFloire de ces derniers mois : les modules thématiques « Europe », les ateliers citoyens « Spécial jeunes », et les différentes éditions de « L'Europe en livres et en musique », « Les balades européennes », ou les réponses apportées aux sollicitations d'acteurs locaux comme les établissements scolaires.



Trois rendez-vous tous publics sont en cours de finalisation pour l'édition 2025 du **Festisol** : un **brunch des mobilités**, une **table ronde thématique sur le logement** le jeudi 20 novembre et une **concertation citoyenne autour des enjeux des élargissements de l'UE** le vendredi 28 novembre.

Le saviez-vous ?

En 2024 le PIB de l'Union européenne s'est élevé à 17 980 milliards d'euros, soit environ 18% de la richesse produite mondialement. La même année elle a enregistré un excédent commercial positif de près de 150 milliards d'euros. Source « [Toute l'Europe](#) »

Idées lecture :



Monde d'hier, monde de demain : un voyage à travers l'empire des Habsbourg et l'Union européenne, par Caroline Gruyter. Editions Actes sud, 2022.

L'auteur est journaliste et politologue néerlandaise, correspondante pour les affaires européennes du journal NRC Handelsblad, et membre du Conseil européen des relations étrangères.

Elle a reçu le prix du Mérite européen en 2016, EuroNederlander en 2017, et Mieux comprendre l'Europe de l'Institut Delors en 2023.

Dans cet essai, Caroline Gruyter met en avant des parallèles entre les leçons à tirer du passé et les défis auxquels l'Europe se trouve confrontée : montée des populismes, tensions internes entre Etats membres, Brexit, pandémies, relations avec les puissances mondiales...

De même que la construction de l'Empire Habsbourg n'a jamais été terminée, bien qu'ayant laissé des traces dans le continent et plus particulièrement en Autriche, celle de l'Union européenne avance de crise en crise. L'auteur, en s'appuyant sur les propos de diplomates, d'historiens, de politologues, tente de donner une résonance prophétique à son propos.



L'avenir se joue à Kyiv : leçons ukrainiennes, par Karl Schlögel. Editions Gallimard, 2023.

L'auteur, historien allemand spécialisé en histoire de l'Europe de l'Est et, plus particulièrement de la Russie et du stalinisme, a reçu en 1990 le prix européen de l'essai, et en 2024 le prix Jacques Delors du livre européen.

Karl Schlögel, a parcouru plusieurs villes d'Ukraine – Kiev, Lviv, Donetsk, Odessa, Kharkiv-, autrefois florissantes, pour découvrir en profondeur leur culture. Il analyse dans cet essai, de façon détaillée, le conflit russo-ukrainien pour démontrer comment, avant l'annexion de la Crimée, les Européens ont ignoré ces territoires, fait preuve d'aveuglement face à l'histoire russe contemporaine, laissant la place à V. Poutine et sa politique expansionniste. Il alerte sur un point de vigilance à renforcer : soutenir l'Ukraine, dont la souveraineté conditionne le maintien de la paix en Europe. Il est attaché à une vision de l'Europe, fondée sur la mémoire, la liberté et le respect des populations.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



**Mouvement
Européen**
Loire